

# La reproduction

## Un enjeu essentiel en santé au travail

PAR MARIA DE KONINCK

La reproduction se situe toujours aujourd'hui au coeur des rapports sociaux de sexe : dans ce contexte, elle en constitue encore un enjeu central et ce, en dépit de changements aussi notables que la progression de la présence des femmes sur le marché du travail. En effet, cette présence de plus en plus visible des femmes dans le monde de la production ne doit pas occulter le peu de progrès accompli dans celui de la reproduction, situation dont elles semblent être les seules responsables. La division sexuelle du travail ayant fort peu évolué pour ce qui est de la reproduction, les deux mondes continuent de paraître pratiquement étanches.

Déjà en 1981, Mary O'Brien attirait l'attention sur cette dichotomie production/reproduction comme fondement politique des inégalités entre les sexes. Elle terminait son livre *The Politics of Reproduction* avec cette affirmation :

the integration of women on equal terms into the productive process is a necessary but not sufficient condition of liberation. Liberation also depends on the reintegration of men on equal terms into the reproductive process. Perhaps one might have the temerity to rephrase one of Marx's more celebrated pronouncements. In a rational human society, people will be producers in the morning, child carers in the afternoon, and critical critics in the evening. Only then can men and women abandon a long preoccupation with sleeping together in favour of being awake together. (210)

---

**Cette oeuvre de Mary O'Brien est une oeuvre fondatrice. Depuis lors, nous avons personnellement eu à traiter de nombreuses problématiques liées à la reproduction, notamment les nouvelles techniques de la reproduction.**

---

Cette oeuvre de Mary O'Brien est une oeuvre fondatrice. Depuis lors, nous avons personnellement eu à traiter de nombreuses problématiques liées à la reproduction, notamment la grossesse et l'accouchement, les nouvelles techniques de la reproduction, le retrait préventif de la travailleuse enceinte et qui allaite et plus récemment au-delà du seul retrait préventif, la conciliation de la maternité et du travail. Nous avons été en mesure de constater que les mêmes questions de fond reviennent constamment, questions portant sur le rapport à la reproduction et sur le statut de la reproduction dans notre vie sociale et politique.

Dans les réflexions qui suivent, nous aborderons ces questions sous l'angle particulier de la santé au travail. Ce faisant, nous viserons à rappeler à quel point la reproduction et, plus particulièrement, la conciliation de la production et de la reproduction, s'avèrent un enjeu particu-

lièrement stratégique des rapports sociaux de sexe et que, à ce titre, elles doivent être intégrées dans tous les travaux qui traitent de la santé des femmes au travail.

D'emblée, précisons que, par concept de reproduction, nous entendons ici l'ensemble des dimensions de l'existence humaine consacrées, d'une part, à la transmission de la vie et, d'autre part, aux soins aux autres. Cela va sans dire que les femmes sont celles qui en assument, en grande partie, la responsabilité ; cet état de choses, croyons-nous, constitue le fondement de leur situation spécifique sur le marché du travail.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la division sexuelle du travail, établie en fonction de la dichotomie production/reproduction, perdure toujours et ce, malgré les gains réalisés au cours des trente dernières années grâce auxquels femmes sont plus présentes qu'auparavant sur le marché du travail. En fait, cette dichotomie façonne le rapport que les femmes développent avec le travail rémunéré ; elle définit la place que celles-ci occupent sur le marché du travail et, à l'inverse, l'espace que le travail rémunéré occupe dans leur vie, qu'il s'agisse d'une période circonscrite ou de toute une vie professionnelle. Elle détermine les types d'emplois qu'occupent les femmes, en plus d'établir quelles seront leurs conditions de travail.

Le thème de la reproduction concerne toutes les femmes, quelle que soit leur expérience dans le domaine : il s'agit d'une question fondamentale. Par ailleurs, nous avons récemment mené des travaux sur la conciliation de la grossesse, de la

maternité et du travail<sup>1</sup> : les résultats obtenus confirment la pertinence de s'intéresser aux effets de la division du travail et, plus particulièrement, à la difficulté d'articuler les deux mondes. Les travailleuses, participantes à nos recherches, n'ont de cesse de remettre en cause une organisation du travail qui nie leur réalité de "mères et travailleuses." Précisons que la plupart des chercheuses<sup>2</sup> qui s'intéressent à la conciliation le font à partir de la perspective des parents sur les responsabilités et les défis rencontrés par ces derniers (surtout les femmes, il va sans dire), pour en arriver à équilibrer ces contraintes avec leur vie professionnelle. De notre côté, nous préférons nous attarder plus spécifiquement à tout ce qui entoure la grossesse et la naissance des enfants. Cet intérêt à l'égard d'une période habituellement négligée peut se justifier, notamment, à partir des raisons suivantes.

En premier lieu, la grossesse donne beaucoup de visibilité à la reproduction en milieu de travail. Il en va tout autrement des responsabilités parentales qui, elles, se vivent sans pour autant devenir nécessairement manifestes : la préoccupation des mères pour leurs enfants se poursuit tout au long de la journée de travail mais elle se vit intérieurement et, en conséquence, passe inaperçue. En revanche, quand une femme est enceinte et que cela devient visible, son état interpelle le milieu qui l'entoure.

Deuxièmement, la grossesse est, aussi, un moment charnière dans la vie des femmes, sur les plans personnel et professionnel. Ainsi, une rupture avec le milieu de travail, même très brève, s'avère nécessaire ; notamment, les décisions prises alors, par exemple concernant la durée du congé de maternité, peuvent avoir des impacts très importants par la suite. De plus, il s'agit là d'un moment révélateur des interactions sociales, que ce soit avec le conjoint, la famille, les collègues et l'employeur.

En dernier lieu, n'oublions pas que les rapports entre la grossesse et le travail rémunéré se situent au cen-

tre des préoccupations de très nombreuses femmes parce qu'ils relèvent de leur quotidien.

Au cours des dernières décennies, la priorité pour plusieurs militantes au sein du mouvement des femmes visait à améliorer l'accès des femmes au marché du travail. À notre avis, et nous faisons en cela autocritique, cette façon de faire a eu pour effet d'occulter les besoins des femmes,

---

**Le problème tel qu'il se pose est le suivant : la démarche privilégiée jusqu'à maintenant pour améliorer la place des femmes sur le marché du travail fait en sorte qu'elles ne s'y inscrivent qu'en s'y adaptant.**

---

leurs aspirations et leurs expériences en matière de reproduction. Il ne s'agit pas ici de procéder à l'analyse des orientations idéologiques des luttes menées jusqu'à maintenant ni de remettre en cause ces dernières puisqu'elles avaient, dans leur contexte, raisons d'être. Mais un constat s'impose néanmoins : il devient maintenant nécessaire d'accorder beaucoup plus d'attention au discours des femmes sur la question de la reproduction, et de prendre en compte leurs aspirations et expériences.

Le problème tel qu'il se pose est le suivant : la démarche privilégiée jusqu'à maintenant pour améliorer la place des femmes sur le marché du travail fait en sorte qu'elles ne s'y inscrivent qu'en s'y adaptant. Rappelons que les objectifs premiers de l'intégration progressive des femmes au marché du travail visaient à permettre à celles-ci d'élargir leur

champ d'action et d'acquérir une autonomie économique. Or, cette intégration s'est déroulée selon la vision androcentriste du marché. En effet, le modèle adopté a été le masculin, que nous pourrions décrire ainsi : un producteur désincarné de tout ce qui est de l'ordre de la reproduction, soit un être sans parents et sans enfants, entièrement disponible à son travail.

Cette orientation a donc été retenue comme si elle allait de soi, alors que la solution inverse, qui aurait été de forcer le marché à s'adapter à la présence des femmes, n'a pas été envisagée. D'ailleurs, le mouvement des femmes s'est beaucoup autocensuré sur la question plus fondamentale de la différence entre les sexes : l'exercice a consisté à démontrer qu'il n'y avait pas de différence plutôt qu'à reconnaître qu'il y en avait effectivement une mais que, puisqu'elle ne se situait pas au plan des aptitudes et des habiletés, elle ne justifiait aucunement les inégalités ou inéquités. Il s'avère donc impératif que les approches en cette matière fassent l'objet d'une révision.

Deux éléments principaux méritent d'être soulevés à cet égard. Le premier concerne les relations existant entre la vie reproductive et la santé des travailleuses. Le second correspond à une proposition théorique visant à combler certaines lacunes dans nos connaissances.

Voici, sous forme de schéma, la représentation de la dichotomie production/reproduction :

Production / Reproduction  
Public / Privé  
Social / Individuel  
Productivité-activité/ Dépendance-inactivité

Dans cette optique, la division sexuelle du travail se manifeste dans la dichotomie public/privé et c'est d'ailleurs sous cette forme qu'elle est vécue par les femmes. En situant la reproduction du côté du privé, on définit les responsabilités qui lui sont associées comme étant de nature individuelle. De surcroît, la repré-

sensation dominante de la reproduction devient alors celle d'une question d'ordre privé : conséquemment, tout ce qui tient de ce domaine est vécu de façon individuelle et les stratégies développées pour y faire face sont, également, individuelles. Soulignons en outre que la reproduction est considérée dans notre société comme faisant l'objet de choix; or, tout choix relève initialement des individus qui décident de l'assumer. Aussi la représentation de la reproduction comme étant une question de choix individuels s'ancre-t-elle de plus en plus profondément dans notre culture très individualiste et axée sur la productivité.

Que retrouve-t-on en écho à cette vision? Une valorisation de la réussite dans le monde de la production. Les conséquences de cette situation concernent plusieurs aspects dont les principaux sont présentés ici :

*Lieux des impacts de la valorisation du travail rémunéré eu égard aux activités reproductives :*

- Orientation professionnelle
- Conditions d'emploi et conditions de travail (horaires, tâches, salaires, etc.)
- Stabilité d'emploi (temps partiel, sur appel etc.)
- Trajectoire professionnelle (progression, mutations)
- Cumul et conciliation des responsabilités et fonctions
- Méconnaissance des effets du travail sur la santé de la reproduction.

Plusieurs femmes sur le marché du travail entretiennent le projet d'avoir éventuellement des enfants. Ceci les amènera à faire des choix dans leur orientation professionnelle car elles savent que des incompatibilités peuvent interférer entre certaines responsabilités (De Koninck *et al.* 1994; De Koninck *et al.* 1997).

Ainsi, le fait de vivre une grossesse et de devenir mère est une source de précarisation: la femme doit s'absenter du travail, elle doit demeurer disponible, etc. Cela peut devenir très significatif dans certains cas : au Québec, encore de nos jours, des centaines de femmes sont con-

gédiées annuellement parce qu'elles sont enceintes même si, en théorie, une loi les protège (Commission des normes du travail, données non publiées). Il est intéressant de noter que, dans le cadre de nos recherches, nous avons identifié la sécurité d'emploi comme étant le facteur clé permettant aux femmes d'avoir des enfants si elles le désirent. (De Koninck et Malenfant 1997).

---

**Une organisation du travail qui marginalise toute activité en lien avec la reproduction au sens large (grossesse, responsabilités parentales, etc.) peut générer du stress, de la fatigue, voire de l'usure.**

---

Dans ce contexte, les femmes seront disposées à accepter des situations à risques afin de conserver leur emploi. Compte tenu des exigences associées à la reproduction, elles adopteront souvent des trajectoires professionnelles que l'on peut qualifier de «à risque social». En conséquence, elles s'inscriront dans des modes d'organisation qui les rendent plus vulnérables à la précarisation, se retrouveront piégées dans des emplois à temps partiel et sous-payés, refuseront des mutations et déclinèrent des avancements dans leur carrière (Malenfant et De Koninck 1998).

À l'insécurité d'emploi vient donc s'ajouter la situation précaire avec ses retombées de décisions pouvant être nocives au plan de la santé, qu'il s'agisse d'horaires inadéquats, de conditions physiques de travail délétères ou autres. En effet, une organisation du travail qui marginalise toute activité en lien avec la

reproduction au sens large (grossesse, responsabilités parentales, responsabilités de personnes dépendantes, etc.) peut générer du stress, de la fatigue, voire de l'usure. Tout cela, sans parler des effets encore méconnus de certaines conditions de travail sur le potentiel de reproduction au plan biologique. En fait, tout se passe comme si la reproduction n'existait pas et ne concernait pas le monde du travail.

Mais au-delà de la conciliation de la grossesse et des responsabilités parentales avec le travail, d'autres situations doivent également être prises en compte : pensons notamment aux soins des personnes âgées et des personnes handicapées. Or, on le sait, plus souvent qu'autrement ces tâches échoient aux femmes même si à un moment ou à un autre, à peu près tout le monde doit assumer une responsabilité de ce type. Qui plus est, de nombreuses femmes désirent à la fois avoir des enfants, prendre soin d'autres personnes, bref, veulent autre chose que de ne travailler qu'à des fonctions rémunérées ou que de ne se consacrer entièrement à une carrière (De Koninck 1995). Cependant, les mesures existantes—congé de maternité, retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite, congés parentaux, etc.—se heurtent à des mentalités fermées qui rendent leur application aléatoire pour beaucoup de travailleuses.

Il est à remarquer qu'à l'heure actuelle, un des caractères les plus pervers et les plus inquiétants de la définition des droits des femmes enceintes, et des mesures visant à faire respecter ces derniers, est qu'elles relèvent d'une logique de droits individuels. Leur exercice renforce, de façon pragmatique, la représentation de la reproduction comme étant une responsabilité individuelle. Or, cette façon de faire marginalise les femmes les unes par rapport aux autres. L'individualisation de la situation est clairement illustrée dans ce témoignage recueilli auprès d'une travailleuse de milieu hospitalier qui raconte qu'elle a été reçue par ses collè-

gues féminines avec la remarque suivante : « Pas encore une femme enceinte ? » (De Koninck et Malenfant 1997, 48).

Comme nous le disions précédemment, une telle situation découle du fait que l'ensemble de la question de la reproduction est perçue comme étant un choix privé, individuel, tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'avoir des enfants. Au moment d'une grossesse, cette perspective entraîne des conséquences sur les autres personnes concernées, telles les collègues qui se trouvent pénalisés/es si survient des modifications dans l'organisation du travail. En effet, si des employés/es réagissent mal à la grossesse d'une collègue, c'est parce qu'ils risquent d'en subir des retombées négatives sur leurs propres tâches, le travail n'étant ni conçu ni organisé pour absorber ces situations.

Une approche théorique différente de l'articulation de la reproduction avec la production s'impose donc. Les grandes lignes de cette nouvelle approche sont indiquées ici :

- Paramètres pour une approche théorique
- Remise en cause de la dichotomie et de la subordination de la reproduction à la production
- Définition de la personne : dimensions productive et reproductive
- Continuité plutôt que rupture/dichotomie
- Travailleuses et travailleurs sont des êtres sexués
- Questions sur l'articulation des conditions de travail et celles de la vie reproductive (dont le cumul).

En considérant le cumul et l'articulation des deux fonctions production/reproduction, de multiples situations délétères peuvent être identifiées : certains horaires, des conditions physiques d'aménagement de travail, la station debout prolongée, les mouvements répétitifs, etc. De telles conditions peuvent alors être examinées selon une perspective globale qui en interroge les fondements au plan de l'organisation,

à savoir : dans quelle mesure a-t-on considéré leurs effets sur les personnes qui en font l'expérience? Des questions peuvent aussi être soulevées quant aux raisons d'être de la définition des tâches selon cette préoccupation : a-t-on exploré d'autres avenues ? Qu'est-ce qui a présidé aux décisions ?

Notre thèse est à l'effet que la façon dont les êtres humains sont considérés sur le marché du travail fait abstraction de leurs caractères humains. Or, les femmes, et plus spécifiquement celles qui sont enceintes, font en sorte que ces mêmes caractères ne peuvent plus être ignorés.

Au plan théorique, il est important que des travaux rappellent l'urgence d'adapter le marché du travail aux travailleuses et aux travailleurs, plutôt que de souscrire à l'approche inverse qui a dominé jusqu'à maintenant. Dans cette optique, une piste importante à développer consiste à faire reconnaître les besoins en matière de reproduction. En ce sens, la santé de la reproduction peut être considérée comme un enjeu transversal à retrouver dans tous les travaux de recherche sur le travail et la santé au travail.

Il devient impérieux de développer un cadre théorique général qui intègre cette question. La remise en cause de la dichotomie production/reproduction, public/privé s'impose tout particulièrement. Il convient également de s'assurer d'intégrer comme fondement dans les travaux de recherche la personne humaine, la personne dans sa globalité, celle qui existe avant d'entrer au travail, qui continue d'exister une fois dans le milieu de travail, et qui existe aussi quand elle en sort.

L'accent devrait être mis sur cette continuité, celle de la personne qui ne se transforme pas en une machine une fois sur le marché du travail. La femme enceinte et ses besoins physiologiques particuliers ne se limite pas qu'à attirer l'attention sur une condition spécifique : elle rend visible le fait que les êtres humains ont des besoins humains, besoins

exacerbés à certains moments. Les études menées dans le domaine devraient toutes prendre en compte la définition de travailleuses et de travailleurs comme étant d'abord et avant tout des personnes et des personnes sexuées ayant une vie reproductive.

Or, celle-ci, selon le cas et selon le moment, comporte des exigences plus ou moins manifestes. Cette situation demande que l'articulation de la vie dite personnelle et de la vie professionnelle soit considérée en tenant compte du moment et du cumul dont l'importance varie selon les circonstances. Bien sûr, les besoins ne sont pas les mêmes pour tout le monde, mais tout le monde a des besoins. En matière d'organisation du travail, la perspective privilégiée devrait donc être celle de la continuité entre la vie hors travail et la vie au travail rémunéré.

Quels que soient les objets particuliers des études menées dans le domaine, les chercheur/es devront inviter les travailleuses à prendre la parole. Cette façon de procéder, qui n'en est qu'à ses débuts, devra être encouragée car elle permettra de mieux documenter les stratégies que les travailleuses utilisent pour tenter de vivre cette continuité et, en contrepartie, de cerner les stratégies des employeurs qui visent à maintenir une dichotomie entre la production et la reproduction.

L'orientation du développement des connaissances pourrait s'articuler autour de cette question : comment adapter le marché du travail pour qu'il soit organisé en prolongement de la vie reproductive et non l'inverse, comme ce fut le cas jusqu'à maintenant? Puisqu'il existe des organisations du travail harmonieuses, il y a tout lieu de croire que certaines stratégies sont efficaces et que certaines solutions individuelles fonctionnent. D'où l'importance que les chercheurs demandent aux femmes de partager leurs expériences et leurs savoirs : il faut interroger les femmes pour arriver à comprendre leurs stratégies et en faire un enjeu collectif.<sup>3</sup>

En fait, cette question n'en est pas une de stricte conciliation ou de simples conditions de travail. Il s'agit à notre avis d'une question qui interpelle le mouvement féministe de façon fondamentale lorsqu'elle est située dans une perspective plus large de solidarité entre les femmes, quelque soit leur classe sociale et leur milieu d'appartenance. Les responsabilités qui découlent de la vie reproductive doivent être assumées : quand la femme ne peut le faire elle-même, elle le confie à quelqu'un d'autre. Ce transfert du travail reproductif de certaines femmes vers d'autres constitue une dimension à laquelle il faut s'attarder. Elle comporte, en partie du moins, une contradiction qui doit être résolue.

Par ailleurs, au plan de l'économie organisée de plus en plus à l'échelle internationale, la problématique du transfert des capitaux vers des milieux où il existe peu de protection pour les travailleuses et les travailleurs doit aussi préoccuper les chercheurs et mobiliser leurs énergies. Dans un tel contexte, les gains obtenus suite aux batailles menées ici par les militantes pour améliorer les conditions de travail se voient, en quelque sorte, annihilés : non seulement les travailleuses d'ailleurs n'en bénéficient-elles pas, mais encore les capitaux transférés introduisent dans différents milieux des organisations du travail qui reposent sur une dichotomie production/reproduction parfois en contradiction avec les façons de faire habituelles.

Les transferts économiques et technologiques auxquels nous assistons participent d'un processus d'industrialisation selon une vision du monde qui doit être remise en question. Il ne s'agit pas de préconiser le maintien ou le retour à des organisations traditionnelles, ni de refuser les développements économiques et technologiques dans des pays dont les populations souhaitent améliorer leur niveau socio-économique, mais bien d'examiner de façon critique les conditions dans lesquelles les changements prennent forme et d'évaluer les impacts de ces condi-

tions sur les femmes, sur l'organisation sociale et sur la division sexuelle du travail. Sans pour autant renoncer à favoriser le développement économique de pays qui en ont grandement besoin, il faut néanmoins réfléchir au transfert de visions des choses qui ne contribuent qu'à maintenir une inégalité profonde entre les hommes et les femmes.

*Cet article est tiré d'une communication présentée au colloque sur : "L'amélioration de la santé des femmes en milieu de travail," parrainé par le Bureau de la Femme, Santé Canada, organisé par CINBIOSE, et tenu à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) en mars 1998.*

*Maria De Koninck est professeure titulaire au département de médecine sociale et préventive de l'université Laval. Elle fut la première titulaire de la Chaire d'étude sur la condition des femmes de cette même université de 1988-1992. Elle mène des recherches et publie sur la santé des femmes depuis plus de vingt ans.*

<sup>1</sup>Ces travaux sont réalisés conjointement avec ma collègue Romaine Malenfant, sociologue au Centre de santé publique de Québec et sont financés par le CQRD (Centre québécois de la recherche sociale). Voir notamment: Travail, grossesse, santé, la conciliation et ses effets, 1997. Actuellement, nous menons un projet sur le retour au travail après un congé de maternité.

<sup>2</sup>Au Québec, notons plus particulièrement les travaux de Christine Corbeil, Renée Dandurand, Francine Descarries ainsi que ceux de l'équipe de CINBIOSE (UQAM).

<sup>3</sup>En illustration de ce type de recherche, voir les travaux de CINBIOSE (UQAM), et notamment ceux menés par Karen Messing et ses collègues, responsables de la rencontre où furent présentés pour la première fois les propos repris ici.

#### References

De Koninck, Maria. "Le travail des

femmes à travers le prisme de la continuité." *Stratégies de résistance et travail des femmes*. Dir. Angelo Soares. Montréal: L'Harmattan, 1997. 271-79.

De Koninck, Maria, et Romaine Malenfant. *Travail, grossesse, santé: la conciliation et ses effets*. Rapport de recherche présenté au CQRS. Beauport Centre de santé publique de Québec, 1997.

De Koninck, M., P. Bergeron, et R. Bourbonnais. "Women Physicians in Quebec." *Social Science and Medicine* 44.12 (1997): 1825-32.

De Koninck, M. "Double travail: changement social et résistance des femmes." *Réconciliation famille-travail: les enjeux de la recherche*. Dir. Francine Descarries et Christine Corbeil. Actes du colloque Section études Féministes, 62e Congrès de l'ACFAS. Montréal: UQAM, 1995. 17-25.

De Koninck, M., P. Bergeron, R/ Bourbonnais, et M. Tremblay. *Une façon différente d'être médecin*. Laval: Université Laval, Département de médecine sociale et préventive, 1994.

Malenfant, R. et M. De Koninck. "La travailleuse enceinte: entre le droit à la santé et le droit au travail." *Le risque entre la science et le sentiment*. Dir. Romaine Malenfant. Montréal: Liber, 1998. 169-182.

O'Brien, Mary. *The Politics of Reproduction*. Boston: Routledge and Kegan Paul, 1981.

1 H 23 DU MATIN

**Vous avez du mal à respirer.**

 **MedicAlert**  
PARLE POUR VOUS  
1-800-668-6381  
www.medicalert.ca